

Vendredi, le 13 Mai 2016, sous la Haute Présidence de **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat**, le Conseil des Ministres s'est réuni dès 11 heures, dans la salle habituelle au Palais de la Présidence de la République.

A l'entame des travaux, le Conseil des Ministres a marqué sa satisfaction sur la participation de **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Chef de l'Etat** à deux importantes rencontres.

En effet, le **Président de la République, Chef de l'Etat** s'est rendu les 29 et 30 Avril 2016 au Sommet du Giants Club tenu au Kenya à l'invitation de Son Homologue Kenyan **Son Excellence UHURU KENYATTA**.

Au cours de ce sommet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont échangé sur l'élaboration de nouvelles stratégies de lutte contre :

- le braconnage pour lequel le Fonds « AFRICA FOREVER » a été créé ;

- la criminalité transfrontalière ;
- le conflit Homme-Faune qui sera mis en œuvre à travers le Plan National de Gestion du Conflit Homme-Faune.

Par ailleurs, **le Président de la République Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, s'est rendu du 11 au 12 Mai 2016 à Kigali au Rwanda, où il a pris une part active au 26^e Forum Economique Mondial sur l'Afrique, avec pour thème : « **Connecter les ressources de l'Afrique à travers la transformation numérique** ».

Pendant cette rencontre, **le Président de la République, Chef de l'Etat** a plaidé pour l'accès au TIC pour tous, en vue d'une prospérité partagée à travers le continent.

Sur un autre plan, le Conseil des Ministres s'étonne de la légèreté avec laquelle des personnalités ayant occupé de très hautes fonctions politiques et administratives usent de certains propos.

L'un d'eux est allé jusqu'à prétendre que le Gabon n'avait plus un franc au compte d'opération de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) démontrant ainsi sa méconnaissance des dossiers actuels, de même qu'une volonté délibérée de jeter le discrédit sur la gouvernance de l'Etat.

Le Conseil des Ministres tient à rappeler que la position des avoirs extérieurs du Gabon à fin décembre 2015 est bien au dessus de mille (1000) milliards de Francs CFA. A fin décembre 2015, le taux de couverture extérieure de la monnaie est de 75,5 % et à fin février 2016 de 74,5 %, contre une mesure communautaire de 20%.

Dans la même veine, le Conseil des Ministres condamne avec la dernière énergie, les propos emprunts de haine et de violence, tenus par un compatriote candidat à la prochaine présidentielle

Tout en appelant les Gabonaises et Gabonais à redoubler de vigilance, le Conseil des Ministres salue l'adoption du code de bonne conduite par les partis politiques lors de la session extraordinaire du

Conseil National de la Démocratie (CND), Instance par excellence de dialogue entre les acteurs politiques.

Enfin, le **Président de la République** garant de la stabilité des institutions, a instruit le Gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires visant à préserver la paix, la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national, et de faire respecter l'Etat de droit.

AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Le Conseil des Ministres a marqué son accord au projet de décret modifiant et supprimant certaines dispositions du décret n° 0725/PR/MCPEN du 21 Juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de Gabon Télévision.

Pris en application des dispositions de l'article 51 de la Constitution et de la loi n° 020/2005 du 03 janvier fixant les règles de création, d'organisation et de gestion des services de l'Etat, le présent décret procure à Gabon Télévision un nouveau statut juridique qui la redynamise et la rationalise, aux fins d'assurer une meilleure cohérence avec l'ère de la numérisation.

Aussi, Gabon Télévision devient-elle un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion administrative et financière.

Pour son fonctionnement, Gabon Télévision comprend :

- un Conseil d'Administration ;
- une Direction Générale ;
- une Agence Comptable.

**MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DES LOISIRS**

Le Conseil des Ministres a entériné le projet de loi portant orientation de la politique nationale du sport et de l'éducation physique.

Pour la concrétisation du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) dans le domaine du sport et de l'éducation physique, la présente loi vient parfaire la politique du Gouvernement en matière de promotion et de développement des activités physiques et sportives, qui prennent en compte:

- le régime des associations ;
- la médecine du sport et le dopage ;
- les infrastructures ;
- l'obligation d'assurance ;
- les mesures répressives ;
- le financement du sport.

Le présent texte fixe et détermine également les principes et règles applicables en matière de sport, d'intégration sociale, de santé, de développement économique et de représentation de la Nation au plan international.

Pour la mise en œuvre de cette loi, un cadre institutionnel est mis en place qui comprend :

- des organes centraux ;

- des collectivités locales ;
- des organismes sous tutelle.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ECONOMIE, DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

Le Conseil des Ministres a adopté quatre (4) projets de loi autorisant l'Etat Gabonais à contracter des emprunts de :

- cinquante trois millions sept cent mille (53 700 000) euros auprès de la Banque pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), en vue de la fourniture en électricité et en eau potable dans les zones rurales du Gabon.
- quatre vingt quatorze millions six cent mille (94 600 000) euros auprès de la Banque pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), aux fins de financer l'extension de l'offre et l'amélioration de la qualité des établissements de formation techniques et professionnels.

- cent cinquante quatre millions (154 000 000) d'euros auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), pour la mise en place d'un programme d'investissement dans le secteur de l'Education.
- cinquante millions (50 000 000) d'euros auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), pour le financement de projets d'investissement des structures sanitaires et du renforcement des capacités du personnel de santé.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi modifiant l'article 205 du statut particulier des militaires qui se lit désormais comme suit :

« **Article 205 nouveau** : Les militaires de réserve sont recrutés parmi :

- les personnes ayant effectué leur service militaire obligatoire ;
- les militaires de carrière dont la démission a été acceptée ;

- les militaires nommés dans les emplois civils de l'Etat, des collectivités locales ou des établissements publics ;
- les militaires retraités ».

AU TITRE DES MISSIONS, SEMINAIRES ET CONFERENCES

MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA POSTE

Le Conseil des Ministres a approuvé l'organisation à Libreville, de la 2^{ème} édition du Salon International de l'Economie Numérique et de l'Innovation au Gabon (SENIG), qui aura lieu du 13 au 19 Juin 2016.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- Conseiller Politique du Président de la République : **M m e Honorine NZE-BITEGHE.**

PRIMATURE

- Conseiller à la Primature : **Mme Marie Noëlle ENGONE.**

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA PREVOYANCE SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

CABINET DU 1^{er} VICE-PREMIER MINISTRE

- Conseiller : **M. Jacob ONGOUORI.**

CABINET DU MINISTRE DELEGUE

- Directeur de Cabinet : **M . Hyacinthe BAMBA.**

DIRECTION GENERALE DE LA PROMOTION DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR DE L'ACTION SOCIALE

- Directeur Général Adjoint : **Mme Scholastique BOUKANDOU IBOUANGA.**

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
FONDATION JEANNE EBORI**

- **Directeur Général Adjoint 2 : Dr Augustine Paulette MAKAYA.**

DIRECTION DES AFFAIRES MEDICALES

- **Directeur : Dr Christine MENGUE épouse OLLINGO DAOUDA.**
- **Directeur Adjoint : Dr Angela MBOUMBA IROKI.**

**CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE
MELEN**

- **Directeur : M m e Eliane ONGOLLO LENGUE.**

**DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS ET
OBSTETRICAUX**

- **Directeur : D r Yvette ANVANE épouse ELLA.**

INSTITUT D'ÉPIDÉMIOLOGIE ET DE LUTTE
CONTRE LES MALADIES ENDEMIQUES
(I E L E)

BASE PROVINCIALE DU MOYEN OGOOUE

- Chef de Base : M m e **Hermance OBONE MBA.**

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE
MALADIE ET DE GARANTIE SOCIALE
(C N A M G S)

- Conseiller du Directeur Général en Relations Publiques : M. **Marc Honorat OBAME**, en remplacement de M. Jacob ONGOUORI.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
(CNSS)

- Conseiller du Directeur Général, Chargé de la Communication : M m e **Romina NGOULAKIA épouse KAMBANGOYE**, en remplacement de M. Jean Jacques EKOMIE.

DIRECTION REGIONALE DE SANTE WOLEU-
NTEM

- Directeur : Dr **Charlemagne EBE NGUEMA**.

PROVINCE DU MOYEN OGOOUE

HÔPITAL SCHWEITZER

- Directeur Adjoint : Dr **Patrick ANVANE**.

**MINISTERE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION
DES JEUNES**

AGENCE NATIONALE DE FORMATION ET
DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS
(ANFPP)

- Directeur Général : M. **Marcel FOUNGUI**, en remplacement de M. Abel MABIKA NZIGOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA FRANCOPHONIE ET DE
L'INTEGRATION REGIONALE**

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
GABONAISE PRES LA REPUBLIQUE
ITALIENNE

CONSULAT GENERAL DU GABON EN
ITALIE

- Consul Général du Gabon en Italie : M.
Laurent LANDJI.

**MINISTERE DES RELATIONS AVEC LES
INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES**

ASSEMBLEE NATIONALE

CABINET DU PRESIDENT

- Directeur de Cabinet : M. **Fernand-Roger
MBOUROU.**
- Directeur Adjoint de Cabinet 1 : M. **Pascal
MASSANDE.**
- Directeur Adjoint de Cabinet 2 : Mme
Maurille NYNDONG.

- Secrétaire Particulière : Mme **Elise Hugnette ONDETO épouse OLERY.**
- Secrétaire Particulière 2 : M m e **Evelyne MOUNGUENGUI.**
- Chef de Cabinet : Mme **Charlotte BADJINA.**

CONSEILLERS

- Conseiller Technique : M. **Yvon RAOUMBE**, en remplacement de M. Laurent BOUKOMEY.
- Conseiller Administratif : M. **Olivier NZEDI**, confirmé.
- Conseiller Diplomatique : M . **Landry Sylvestre MOUKADY**, confirmé.
- Conseiller en Informatique : M m e **Gisèle MOUBELET SIEYI épouse MESSAN**, confirmée.
- Conseiller Politique : M. **André SMITH**, en remplacement de M. Roger MICKALA MANFOUMBI.

- Conseiller pour l'Education et l'Enseignement Supérieur : **M m e Albertine BISSO**, en remplacement de M. Paulin KIALO.
- Conseiller Juridique : **M . Henri NDJOH**, confirmé.
- Conseiller en Communication : **M m e Carmélia IMBOUMBA WORA**.
- Conseiller Economique et Financier : **M. Bernard PISSAMA**, en remplacement de M. MOUELET MOUELET.
- Conseiller des Affaires Sociales : **Mme Angèle Fanny MBENGONE NGUEMA**, en remplacement de M. Jean-Pierre LINDEME.
- Conseiller des Affaires Culturelles : **M. Ghislain MOUNANGA MATEBA**.

- Attachés de Cabinet :
MM.
□ **Martin MBEMBO-A-NZAMBE** ;

- **Joseph BOLY ;**
- **Armand MOULOUNGUI ;**
- **Mme Laure Florine BIAM YENO.**

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

SECRETARAT GENERAL

- **Secrétaire Général Adjoint 2 : M. Sylvanus MOUNDANGA.**

DIRECTION GENERAL DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

- **Directeur Général : M. Jocelyn BOUYOU MAVOUNGOU, en remplacement de M. Olivier MOUCKOCKO.**
- **Directeur Général Adjoint : M. Gervais NGUEMA MBA, en remplacement de M. Jocelyn BOUYOU.**
- **Directeur de l'Assainissement : M. Victor BOUMONO.**

- Directeur de la Gestion des Ressources Hydrauliques : M. **Jean EDOU EVOUNG**.
- Directeur Central des Affaires Juridiques : M. **Alfred KEDINE**.

CONSEIL NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ELECTRICITE

DIRECTION GENERALE

- Directeur Général : M. **Jöel Hubert JAMES**, en remplacement de M. Joseph Didier AMBOUROUE.
- Directeur du Contrôle et du Recouvrement : M. **Samuel MOUNGUENGUI KOUANGA**, en remplacement de M. Jean Zéphirin ENGANDJI.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ECONOMIE, DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

CABINET DU MINISTRE

INSPECTION GENERALE DES SERVICES

- Inspecteur des Services : **M. Joseph Didier AMBOUROUET.**

DIRECTION GENERALE DE TOTAL GABON

- Directeur Général Délégué : **M. Léon Louis FOLQUET**, en remplacement de M. Etienne LEPOUKOU.

MINISTERE DES TRANSPORTS

DIRECTION GENERALE DE LA SECURITE ROUTIERE

- Directeur Général Adjoint 2 : **M. Samuel ALLOGHO ASSEKO**, en remplacement de M. Guy Patrick EKOME NZENG.

HAUTE AUTORITE DE SURETE ET DE FACILITATION DE L'AEROPORT LEON MBA

- Secrétaire Permanent Adjoint : **M. Alain BOUMAH**, en remplacement de M. Alain MANFOUMBI, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

OFFICE DES PORTS ET RADES DU GABON (O.P.R.A.G)

- Conseiller du Directeur Général, chargé de la Stratégie, de la Sécurité Portuaire : Lieutenant-Colonel **Paul Richard MVOU**.

MINISTERE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

- Agent Comptable de l'Assemblée Nationale :
M m e **Zita Eurydice NDOGUI épouse
BOURDETTE**.

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME ADMINISTRATIVE ET DE LA MODERNISATION DES CADRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS

CABINET DU MINISTRE

PROGRAMME PAI-DRH

- Directeur : M. **Léandre MARA ROGOMBE.**
- Chargées d'Etudes :

Mmes :

- **Marie-Francisca MADIYA ;**
- **Elie Frantale KANDJANI.**

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DE LA POSTE

CABINET DU MINISTRE

- Chargée d'Etudes : M m e **Flore Fiona
MBAZOGO ETHO**, en remplacement de M.
Cloud OBIANG.

MINISTRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FORET ET DE LA MER

CABINET DU MINISTRE

- Secrétaire Particulière : M m e **Karen AKAGAH OWANGA**, en remplacement de Mme Luce IPENDEY SOCKAT, remise à la disposition de son administration d'origine.

SECRETARIAT GENERAL

- Secrétaire Général : M. **Athanase NTHANGA OYUGOU**.

Je vous remercie.

FIN.